



HERVE NOVELLI
SECRETARE D'ETAT CHARGE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT,
DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DU TOURISME ET DES SERVICES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 19 mai 2009
N°420

Hervé NOVELLI annonce la création d'Atout France, Nouvelle agence au service du tourisme Français

Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services a présidé ce matin l'Assemblée Générale Extraordinaire de Maison de la France qui a entériné la création du nouveau Groupement d'Intérêt Economique *Atout France*, l'Agence de Développement Touristique de la France.

Née du rapprochement de Maison de la France, agence de promotion de la France à l'étranger et d'ODIT France, agence d'ingénierie touristique, *Atout France*, désormais opérateur unique de l'Etat dans le secteur du tourisme affiche une vaste ambition : une politique publique mieux coordonnée et plus efficace pour répondre aux nombreux défis qui sont posés au tourisme français.

Le projet de loi de développement et de modernisation des services touristiques, qui a été adopté à l'unanimité au Sénat le 9 avril 2009 et qui sera examiné à l'Assemblée nationale en juin prochain, prévoit de lui confier de nouvelles missions, notamment dans le domaine du classement des hébergements touristiques et de la tenue du registre des opérateurs de voyage.

L'agence continuera à assumer les fonctions d'ingénierie touristique, d'observation économique et de promotion autrefois exercées par Maison de la France et ODIT France. De plus, elle développera son action à l'international et dans le domaine de la formation.

Prenant la forme d'un groupement d'intérêt économique, l'agence Atout France vise à amplifier l'expérience d'administration partenariale successivement acquise au cours des années 80 par le GIE Bienvenue France, par le GIE Maison de la France depuis 1987 et, depuis 2006, par le GIP ODIT France.

C'est ce modèle unique, original et réussi de « Partenariat Public Privé » qui permet d'établir un véritable effet de levier des politiques publiques.

Une marque institutionnelle qui vit en complémentarité avec la marque France

La nouvelle marque institutionnelle, utilisée dans la communication vers les professionnels aura pour particularité de toujours vivre en cohabitation avec la marque France présentée à l'occasion des Assises Nationales du Tourisme de juin 2008.

La marque France sera déployée sur toutes les communications et actions à destination du grand public, pour promouvoir la destination touristique.



Contacts Presse :

Cabinet d'Hervé NOVELLI : Aurore LONGUET : 01 53 18 46 35